

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 23

Rubrik: Kleine Nachrichten = Petites communications = Piccole comunicazioni

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est de cette nécessité que sont nées les conventions sanitaires internationales.

C'est à Paris, en 1851—1852, que les puissances européennes ont été appelées pour la première fois à délibérer en commun sur ces graves problèmes. Il s'agissait alors de se défendre contre le choléra, dont les dernières apparitions en Europe avaient laissé de terrifiants souvenirs. C'est le choléra encore qui fit l'objet principal des conférences subséquentes réunies à Paris en 1895, à Constantinople en 1866, à Vienne en 1874, et à Rome en 1885; réunions utiles certes, mais qui n'aboutirent à d'autres résultats qu'à formuler des vœux, sans en trouver la réalisation pratique. Le terrain n'était pas encore suffisamment préparé et, il faut bien l'ajouter, les idées en matière d'épidémiologie n'avaient pas encore bénéficié des grandes découvertes qui ont signalé la seconde moitié du XIX^e siècle et auxquelles sont attachés les noms de Pasteur et de Koch. La Conférence de Venise en 1892, qui avait pour mandat empêcher, par une réorganisation opportune de service sanitaire de l'Égypte, la propagation du choléra par voie maritime — car c'est cette voie surtout, plus que la voie terrestre, qu'on envisageait à cette époque — la Conférence de Venise, disons-nous, fut la première qui fit œuvre réellement pratique, et la Convention qu'elle élabora constitue en fait notre premier code sanitaire international.

Mais pendant qu'on s'ingéniait à lui fermer les voies maritimes, le choléra, prenant cette fois la voie terrestre, apparaissait subitement en Europe en 1892 et envahissait rapidement la Russie, une partie de l'Allemagne du Nord — l'épidémie de Hambourg revêtit une violence toute particulière — la Belgique, la Hollande, la Hongrie et les États balkaniques. La France fut également atteinte, sans qu'il ait été possible de savoir comment la maladie y était arrivée. Celle-ci fut enfin signalée, sous une forme sporadique il est vrai, en Angleterre, en Norvège et même en Amérique. Cette invasion du choléra provoqua une véritable panique et l'on vit certains pays prendre pour s'en préserver des mesures draconiennes, qui rappelaient les plus fâcheux errements — quarantaines et cordons sanitaires — du bon vieux temps. Aussi parut-il nécessaire, pour remettre les choses au point, de convoquer une nouvelle conférence, qui se réunit à Dresde et dont est sortie la Convention du 15 avril 1893 signée par dix États européens. C'est cette convention qui forme encore la base de la prophylaxie sanitaire internationale et c'est d'elle que dérivent les actes internationaux qui, dans ce domaine, nous régissent aujourd'hui.

Jusqu'à alors, c'est surtout du choléra qu'on s'était occupé: sa peur, la peste, qui avait si souvent ravagé l'Europe au cours des siècles précédents, paraissait définitivement reléguée au rang des choses passées, et beaucoup de gens ne la connaissaient guère que par la fable fameuse du bon La Fontaine; c'est au point que les traités de médecine en usage il y a une cinquantaine d'années ne la mentionnaient même pas. Cet optimisme était sans doute exagéré et les gens bien informés savaient que la peste n'avait jamais disparu de son pays d'origine, l'Asie; de 1853 à 1897, Proust n'y dénombrerait pas moins d'une cinquantaine d'épidémies, grandes ou petites, et en 1878, on avait signalé à Vélianka, dans le district d'Astrakan, c'est-à-dire en Europe, une apparition de la peste qui fit un nombre assez élevé de victimes. Mais tout cela était si lointain qu'on ne s'en souciait guère. Aussi fut-ce une surprise fort désagréable lorsqu'on apprit en 1894 que la peste, venue sans doute de la Chine, avait fait son apparition à Hong-Kong, et l'inquiétude devint plus vive encore à la nouvelle qu'elle avait atteint Bombay, d'où elle s'était propagée rapidement, d'abord le long de la côte, puis dans l'intérieur de la péninsule hindoustannique, dont les régions étendues furent bientôt contaminées.

La réapparition de cette vieille ennemie, qu'on pensait enterrée à jamais, ne fut pas loin de provoquer une nouvelle panique. Faute d'entente entre les États, on vit certains d'entre eux avoir recours à d'extraordinaires mesures: on se souvient peut-être encore de ce voyageur anglais qui, débarqué à Brindisi et considéré comme suspect parce qu'il arrivait de Bombay, fut enfermé dans un wagon plombé et expédié à Chiasso, comme un simple colis; à Chiasso, le chef de gare, mis en défiance par cet appareil insolite, refusa de le recevoir et le réexpédia à Milan, d'où protestations bien compréhensibles du voyageur, qui faillirent provoquer un incident diplomatique. Il fallait donc, une fois encore, remettre les choses au point. Ce fut la tâche de la Conférence de Venise qui, réunie en 1897, adopta après de longues et consciencieuses délibérations, une convention signée par 19 États, qui devenait le code international de la prophylaxie antipesteuse. Il est intéressant de noter que parmi les États signataires figuraient, à côté des principaux pays de l'Europe, les États-Unis et le Brésil: symptôme éloquent des progrès déjà réalisés par l'idée de solidarité internationale en matière de prévention des épidémies.

Telle était la situation en 1897. La prophylaxie des grandes épidémies était réglée par deux actes internationaux: la Convention de Venise pour la peste et la Convention de Dresde pour le choléra, et cette dualité n'était pas sans inconvénients. Pour y mettre fin, une nouvelle conférence se réunit à Paris en 1903, qui eut pour tâche de fondre les deux conventions, en tenant compte de tous les progrès

réalisés par la science épidémiologique, en un instrument unique; ce fut la *Convention sanitaire internationale de Paris du 3 décembre 1903*, signées par 20 États.

A suivre

Kleine Nachrichten - Petites communications Piccole comunicazioni

Hilfswerk des Schwedischen Roten Kreuzes für Finnland.

Das Schwedische Rote Kreuz spendete dem Finnischen Roten Kreuz für sein Kriegshilfswerk einen Betrag von 25'000 Schwedenkronen sowie einen vollständig ausgerüsteten Krankenkraftwagen und Medikamente im Wert von 2000 Kronen. Ausserdem stellte es dem Finnischen Roten Kreuz neun weitere einsatzbereite Krankenkraftwagen leihweise zur Verfügung.

Kurz nach Beginn des augenblicklichen Feldzuges im Sommer 1941 hatten zahlreiche schwedische Aerzte Finnland ihre Dienste angeboten. Sie arbeiten gewöhnlich in Gruppen von 20—25 während 2—3 Monaten in finnischen Krankenhäusern. Das Schwedische Rote Kreuz liefert die Uniformen und trägt die Kosten der Kriegsversicherungsprämie. Etwa hundert schwedische Aerzte haben auf diese Weise für das Finnische Rote Kreuz gearbeitet. Auch etwa fünfzig schwedische Krankenschwestern wurden vom Schwedischen Roten Kreuz nach Finnland gesandt und ebenfalls gegen Kriegsrisiko versichert. Sie erhalten ausserdem vom Schwedischen Roten Kreuz eine zusätzliche Entschädigung.

Im August 1941 sandte das Schwedische Rote Kreuz eine Krankentransportkolonne nach Finnland. Dieselbe besteht aus zehn Wagen mit 15 Mann Besatzung, die unter dem Oberbefehl eines Arztes steht. Diese Kolonne besorgt den Verwundetentransport nach den Krankenhäusern in Nordfinnland.

Finnische Kriegsinvaliden waren wiederholt zur Erholung in Schweden. Dieses Hilfswerk war durch Kredite der schwedischen Regierung ermöglicht worden. Das Schwedische Rote Kreuz nimmt sich der Kriegsinvaliden mit besonderer Liebe an. Nach ihrer Entlassung aus dem Krankenhaus werden sie in Genesungsheimen des Roten Kreuzes untergebracht, wo sie die Fertigstellung der für sie bestimmten Prothesen abwarten und oft gleichzeitig berufliche Umschulungskurse durchmachen.

Die Sammelaktion des Schwedischen Roten Kreuzes für seine nordischen Nachbarländer ist nunmehr abgeschlossen. Sie sollte den Betrag von 1 Million Kronen ergeben, von denen bereits 280'000 für Finnland bereitgestellt wurden.

21. Verteilung der Einkünfte des Kaiserin-Shöken-Fonds.

In der Sitzung der paritätischen Kommission des Kaiserin-Shöken-Fonds vom 24. April 1942 wurde über die Verteilung der Einkünfte dieses Fonds (17'000 Schweizer Franken) folgendermassen bestimmt: Spanisches Rotes Kreuz 8000 Fr. für die Anschaffung von Sanitätsmaterial, Ungarisches Rotes Kreuz 2000 Fr. für den Ausbau des Blutspender- und Rettungsdienstes, Rotes Kreuz von Costa Rica 2000 Fr. für den Ausbau seiner Fürsorge- und Unfallhilfsstelle, Rotes Kreuz von Nicaragua 2000 Fr. für seine Kinder-Gesundheitsfürsorgestelle in Managua, Rotes Kreuz von Paraguay 3000 Fr. für die Ausgestaltung seines Mütter- und Kinderhilfswerks.

In diesem Zusammenhang sei ferner daran erinnert, dass die paritätische Kommission des Shöken-Fonds am 26. September vorigen Jahres in ausserordentlicher Sitzung zusammentrat, in deren Verlauf dem Portugiesischen Roten Kreuz ein Betrag von 8000 Schweizerfranken zugesprochen wurde zur Förderung seines Hilfswerks für die Opfer der Wirbelsturmkatastrophe im Februar 1941.

Die Reserveschwestern des Britischen Roten Kreuzes.

Die Abteilung für Pflegewesen der Kriegsorganisation des Britischen Roten Kreuzes besitzt einen Reservebestand staatlich geprüfter Vollschwestern, die in den Krankenanstalten dieser Organisation arbeiten. Diese Schwesternreserven liefern die Einsatzkräfte für den Heeressanitätsdienst. 1941 wurden 651 neue Schwestern amtlich eingetragen; von diesen arbeiten 381 in Hilfslazaretten oder Genesungsheimen.

Aide de la Croix-Rouge suédoise à la Finlande.

La Croix-Rouge suédoise vient d'envoyer au secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge les détails suivants sur son action de secours à la Finlande.

Désirant contribuer à l'œuvre sanitaire accomplie par la Croix-Rouge finlandaise à l'extrême nord du pays, le Comité central de la Croix-Rouge suédoise a versé à cette Société une somme de 25'000 couronnes suédoises. Il lui a également fait don d'une ambulance automobile pourvue de brancards, de couvertures, de roues de rechange et d'une réserve de médicaments d'une valeur de 2000

couronnes. Neuf autres ambulances complètement équipées ont en outre été mises à la disposition de la Croix-Rouge finlandaise à titre de prêt pour la durée de la guerre.

En 1941, peu après l'entrée de la Finlande dans la guerre, des médecins suédois ont offert leurs services à ce pays. Ils font ordinairement, par groupes de 20 à 25, un stage de deux à trois mois dans les hôpitaux finlandais; la Croix-Rouge suédoise leur fournit un uniforme spécial et les assure contre les risques de guerre. Une centaine de médecins ont déjà ainsi prêté leur concours à la Croix-Rouge finlandaise. Des infirmières, au nombre de 50 environ, ont aussi été envoyées en Finlande par la Croix-Rouge suédoise qui les assure, comme les médecins, contre les risques de guerre et leur verse une indemnité supplémentaire.

La Croix-Rouge suédoise a organisé en Finlande, au mois d'août 1941, une colonne de transports sanitaires comprenant 10 automobiles et desservie par un médecin et un personnel de 15 hommes. Cette colonne a pour mission de transporter les blessés entre les différents hôpitaux du Nord de la Finlande.

Un certain nombre de mutilés de guerre finlandais ont été hospitalisés en Suède à plusieurs reprises, grâce à des crédits votés par le Gouvernement. La Croix-Rouge suédoise s'occupe de ces grands blessés avec beaucoup de sollicitude. Ils sont recueillis, à leur sortie de l'hôpital, dans une maison de convalescence de la Croix-Rouge où ils attendent leurs appareils de prothèse et sont soumis si possible à la rééducation professionnelle.

Dans le but d'intensifier son action internationale de secours, notamment en faveur des pays du Nord, la Croix-Rouge suédoise a ouvert une souscription publique qui vient de prendre fin. Ses dirigeants espèrent pouvoir recueillir de cette manière un million de couronnes, dont 280'000 ont déjà été allouées à la Finlande. Nous reviendrons ultérieurement sur la répartition du produit de cette souscription.

Recherches individuelles effectuées par la Croix-Rouge allemande.

Le délégué de la Croix-Rouge allemande en France occupée assure une action parallèle à celle des services français en ce qui concerne les recherches individuelles dans les cas où la Croix-Rouge allemande croit faire œuvre utile en donnant son concours. Il s'agit, la plupart du temps, de cas particulièrement difficiles et demandant un travail considérable.

D'octobre 1940 à janvier 1942, sur 3607 recherches individuelles, 2882 ont donné un résultat positif; 725 cas n'ont pas abouti ou ont été transmis à d'autres services, notamment à la présidence de la Croix-Rouge allemande lorsque l'entremise de celle-ci s'est montrée nécessaire.

Malgré le caractère difficile des recherches, 80 % des cas ont pu être réglés d'une manière satisfaisante à la suite des enquêtes effectuées par le délégué de la Croix-Rouge allemande.

La Croix-Rouge américaine organise l'assistance aux soldats.

La Croix-Rouge américaine a récemment publié une brochure décrivant le fonctionnement des nombreux services qu'elle a organisés pour venir en aide aux hommes des armées de terre, de mer et de l'air. Ainsi, c'est la Croix-Rouge qui procure un logement aux familles des blessés lorsque celles-ci viennent les voir à l'hôpital militaire; ce sont ses volontaires qui apprennent aux convalescents à occuper leurs loisirs et viennent les distraire, leur faire la lecture, etc. Les soldats réformés et leurs familles sont eux aussi aidés par la Croix-Rouge. D'autres services de la Croix-Rouge américaine collaborent à la constitution de réserves de plasma sanguin pour l'armée, la marine et l'aviation.

Infirmières de réserve au service de la Croix-Rouge britannique.


Le bureau des infirmières de l'organisation de guerre de la Croix-Rouge britannique et de l'Ordre de St-Jean de Jerusalem dispose d'une réserve d'infirmières diplômées de l'Etat pour les services hospitaliers dont cette organisation assure le fonctionnement. Ces infirmières sont aussi destinées à compléter les effectifs du service sanitaire des armées de terre, de mer, et de l'air.

Le nombre d'infirmières enrôlées à la fin de l'année 1941 était de 651, dont 381 travaillaient dans les hôpitaux auxiliaires et les maisons de convalescence.

Enseignement des soins à domicile.

Les nouveaux cours de soins à domicile organisés en 1940 sous les auspices de l'Association des ambulanciers de St-Jean ont prouvé leur incontestable valeur. Le niveau d'éducation des élèves a été maintenu et ces cours sont actuellement considérés comme fournissant un nombre appréciable de candidats à la profession d'infirmière. On se souvient que la formation exigée consiste en 15 jours de cours théoriques et pratiques, suivis de 50 heures de travail pratique dans un hôpital.

VINDEX guérit coupures, contusions, brûlures, écorchures, engelures. Il désinfecte et prévient la suppuration. Changement de pansement sans douleur, car VINDEX ne colle pas. Guérison rapide et cicatrisation parfaite.



**VINDEX, éprouvé depuis 20 ans
nouvel emballage économique Fr. 1.—
emballage original „ 2.10
onguent VINDEX en tube „ 1.25**

ne l'oubliez pas!

FLAWA Fabriques suisses d'objets de pansement et d'outils S. A., Flawil

Service des ambulances de la Croix-Rouge dominicaine.

Le président de la République dominicaine vient d'édicter un règlement relatif au transport, dans les ambulances de la Croix-Rouge dominicaine, des blessés, des malades et des victimes d'accidents.

Le règlement spécifie que ce service de transports, qui sera toujours gratuit, interviendra en cas de calamités publiques (épidémies, ouragans, tremblements de terre, incendies, etc.) d'accidents du travail, de cérémonies officielles et de manifestations publiques.

Un poste de secours mobile de la Croix-Rouge française.

La Croix-Rouge française a décidé de mettre en service, dans la région parisienne, un camion automobile aménagé en poste de secours mobile permettant de donner, dans les lieux proches d'un sinistre, les soins chirurgicaux de première urgence.

Un chirurgien, une infirmière et une aide composeront le personnel de ce camion qui se mettra en route dès le début d'un bombardement, à la première réquisition des pouvoirs publics.

Nachrichten der kantonalen FHD-Verbände

Samstag, 9. Mai, fand in Glarus die zweite Generalversammlung des F. H. D.-Verbandes des Kantons Glarus statt. Dieser umfasst zurzeit 50 Aktiv- und 35 Passivmitglieder. Letztes Jahr wurden laut Protokoll verschiedene Uebungen abgehalten. Oblt. Leisinger, technischer Leiter des Verbandes, orientierte über das Uebungsprogramm des neuen Vereinsjahres, das grosse Vielseitigkeit aufweist. Die Verhandlungen wurden bereichert durch Vorführungen des Armeefilmdienstes. Einen tiefen Eindruck hinterliess allen F. H. D., in deren Mitte auch die hochverdiente, zum ersten Ehrenmitglied ernannte Frau Ständerat A. Mercier weilte, das Referat von Hptm. Scherrer. Es wäre zu wünschen, dass diese Ausführungen, welche der Problematik des weiblichen Soldatentums nicht ausweichen, sondern sich mit ihr auseinandersetzen, auch Kreisen zugänglich gemacht würden, die dem F. H. D. fern oder skeptisch gegenüberstehen.

F. H. D. Brunner M.

Il primo esercizio di campagna

Domenica, 3 maggio, con un cielo macchiato da densi nuvoloni neri mossi dal forte vento, che lasciava un po' dubitare sulla certezza del bel tempo, quasi volesse mettere a prova l'ardire delle Complementari, all'appello risposero infatti soltanto le più coraggiose, ebbe luogo al Piano d'Arbigo, il primo esercizio di campagna, che diede esito ottimo.

Allorché le svelte militi vi giunsero in colonna di marcia, salutate lungo tutto il percorso con schietta simpatia dalla popolazione, trovarono già pronto sul posto il materiale occorrente: bastoni, corde, sacchi, coperte, bende, tele, ecc., colà recato dalle volonterose samaritane della Sezione di Locarno, che erano ad attendere insieme con l'egregio presidente signor Dr. Ivo Bazzi, il signor col. Dr. Alessandro Casella, e la buona signora Respini-Franzoni attiva rappresentante del Comitato cantonale S. C. F.

Le S. C. F. sanitarie si unirono alle samaritane e diedero subito inizio alla costruzione di barelle, portantine, lettighe, per il pronto